

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 30 SEPTEMBRE 2018 ET 2017

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 30 SEPTEMBRE 2018 ET 2017

Table des matières

Responsabilités de la direction à l'égard de la situation financière	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3-4
États consolidés de la situation financière	5
États consolidés du résultat et du résultat global	6
États consolidés des variations des capitaux propres	7
États consolidés des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	9-29

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux actionnaires de Ressources Auxico Canada Inc.,

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés ci-joints, y compris les estimations comptables significatives en conformité aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la sélection des principes et des méthodes comptables appropriés et la prise de décisions touchant l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est nécessaire.

Dans l'exercice de ses responsabilités visant l'intégrité et la fiabilité de ses états financiers consolidés, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les actifs sont protégés et que les dossiers financiers sont correctement tenus pour fournir des renseignements fiables servant à la préparation des états financiers consolidés.

Le comité d'audit est composé d'administrateurs, qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Le comité est chargé de superviser la direction dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'information financière. Le comité de vérification a la responsabilité de rencontrer la direction et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes visant le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions d'information financière. Le comité d'audit est également chargé de recommander la nomination des vérificateurs externes de la Société.

La Société de comptables professionnels agréés Guimond Lavallée Inc. a été nommée pour auditer les états financiers consolidés et leur rapport est inclus ci-après. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et aux membres de la direction afin de rencontrer, périodiquement et séparément, les personnes afin de discuter de leurs constatations.

28 janvier 2019

/ S / Mark Billings
Président

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Ressources Auxico Canada Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC., qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 30 septembre 2018 et 2017, l'état consolidé du résultat et du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, l'état consolidé des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC. au 30 septembre 2018 et 2017, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers consolidés qui indique que la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC. est encore en phase d'exploration relativement à sa propriété minière et, par conséquent, aucun revenu n'a encore été généré par ses activités d'exploitation. En conséquence, la Société dépend de sa capacité à financer son fonds de roulement, à compléter ses travaux d'exploration et éventuellement, à générer des flux de trésorerie positifs reliés à son exploitation. Ces conditions, ainsi que d'autres questions énoncées à la Note 2, indiquent l'existence d'une incertitude importante susceptible de jeter un doute significatif quant à la capacité de la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC. à continuer ses activités.

Guimond Lavallée inc.¹

Société de comptables professionnels agréés

Brossard (Québec)
28 janvier 2019

¹ CPA auditeur, CA permis n° A128130

Ressources Auxico Canada Inc.
États consolidés de la situation financière
Au 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

	30 septembre 2018	30 septembre 2017
	\$	\$
ACTIFS		
<i>Actifs courants</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172 178	1 165 415
Taxes à recevoir	26 585	43 737
Frais payés d'avance	110 970	67 381
Services de consultation à recevoir	-	179 900
Avance à un administrateur (note 15)	-	20 562
Avance à une société contrôlée par un administrateur (note 15)	-	27 246
	309 733	1 504 241
<i>Actifs non courants</i>		
Frais d'acquisition des propriétés minières (note 6)	216 593	181 400
Frais d'exploration et d'évaluation (note 6)	866 641	651 622
TOTAL DE L'ACTIF	1 392 967	2 337 263
PASSIFS		
<i>Passifs courants</i>		
Créditeurs et frais courus	143 617	124 963
Provision (note 7)	165 600	156 600
Impôts à payer	-	2 186
Dû à des administrateurs (note 15)	9 323	-
	318 540	283 749
<i>Passifs non courants</i>		
Passif d'impôt futur (note 14)	69 810	31 025
TOTAL DU PASSIF	388 350	314 774
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 8)	4 048 169	3 578 059
Surplus d'apport (note 8)	940 437	450 570
Bons de souscription (note 8)	77 315	3 235
Déficit	(4 061 304)	(2 009 375)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 004 617	2 022 489
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 392 967	2 337 263

Continuité de l'exploitation (note 2), Engagements et éventualités (note 16), Événements subséquents (note 17)

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

Signé "Pierre Gauthier", administrateur

Signé "Mark Billings", administrateur

Ressources Auxico Canada Inc.
États consolidés du résultat et du résultat global
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

Pour les exercices terminés le 30 septembre	2018	2017
	\$	\$
Dépenses		
Honoraires professionnels	749 068	557 153
Frais de gestion	240 000	243 000
Frais légaux	110 718	123 046
Déplacements	198 097	87 983
Frais de bureau	10 531	9 016
Loyer	48 161	39 916
Publicité	14 419	12 172
Taxes et permis	89	3 347
Télécommunications	1 610	1 576
Frais de bourse	71 722	24 227
Frais de recherche et développement	-	5 085
Intérêts et frais bancaires	8 860	7 293
Provision sur litige (note 7)	9 000	156 600
Rémunération à base d'actions (note 8)	489 867	450 570
Radiation des taxes à recevoir	57 656	-
Perte sur la variation de taux de change	3 346	17 715
	2 013 144	1 738 699
Perte avant impôts sur le résultat	(2 013 144)	(1 738 699)
Impôts sur le résultat		
Charge d'impôt exigible (note 14)	-	2 019
Charge d'impôt futur (note 14)	38 785	18 203
	38 785	20 222
Perte nette et globale	(2 051 929)	(1 758 921)
Perte par action - de base et diluée (note 9)	(0.057)	(0.061)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	36 103 425	28 944 838

Ressources Auxico Canada Inc.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

	CAPITAL-ACTIONS (Note 8)		BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)	BONS DE SOUSCRIPTION (Note 8)	SURPLUS D'APPORT	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	#	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} octobre 2016	23 900 000	794 087	(250 454)	-	-	543 633
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	9 782 300	2 445 575	-	-	-	2 445 575
Actions émises en échange de services de consultation	2 000 000	500 000	-	-	-	500 000
Actions émises dans le cadre d'une entente de financement participatif	127 700	31 925	-	-	-	31 925
Coûts de transaction	-	(193 528)	-	-	-	(193 528)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	450 570	450 570
Perte nette et globale	-	-	(1 758 921)	-	-	(1 758 921)
Bons de souscription émis	-	-	-	3 235	-	3 235
Solde au 30 septembre 2017	35 810 000	3 578 059	(2 009 375)	3 235	450 570	2 022 489
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	2 550 000	510 000	-	-	-	510 000
Actions à émettre	-	40 000	-	-	-	40 000
Coûts de transaction	-	(79 890)	-	-	-	(79 890)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	489 867	489 867
Perte nette et globale	-	-	(2 051 929)	-	-	(2 051 929)
Bons de souscription émis	-	-	-	74 080	-	74 080
Solde au 30 septembre 2018	38 360 000	4 048 169	(4 061 304)	77 315	940 437	1 004 617

Ressources Auxico Canada Inc.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

Pour les exercices terminés le 30 septembre	2018	2017
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(2 051 929)	(1 758 921)
Ajustements:		
Charge d'impôt futur	38 785	18 203
Rémunération à base d'actions	489 867	450 570
(Gain) Perte non réalisée sur la variation de taux de change	(358)	2 423
<i>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</i>		
Taxes à recevoir	17 152	(4 811)
Frais payés d'avance	(43 589)	(37 362)
Services de consultation à recevoir ^(a)	179 900	(179 900)
Créditeurs et frais courus ^(a)	18 654	44 897
Provision	9 000	156 600
Impôts à payer	(2 186)	1 182
	(1 344 704)	(1 307 119)
Activités d'investissement		
Frais d'exploration et d'évaluation	(250 212)	(230 769)
	(250 212)	(230 769)
Activités de financement		
Avance à un administrateur	20 562	(19 562)
Dû à une société contrôlée par un administrateur	27 246	(69 461)
Dû à des administrateurs	9 323	-
Produit de l'émission d'actions ^(a)	624 080	2 977 500
Coûts de transaction ^(a)	(79 890)	(190 293)
	601 321	2 698 184
(Diminution) Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(993 595)	1 160 296
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début des exercices	1 165 415	7 542
Effet des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	358	(2 423)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin des exercices	172 178	1 165 415

Information supplémentaire

Intérêts payés	7 856	7 293
----------------	-------	-------

^(a) Les opérations sans effet sur la trésorerie pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018 inclus l'émission de bons de souscriptions totalisant 74 080\$. Un solde de 5 810\$ de coûts de transactions est inclus sous le poste créditeurs et frais courus. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2017, les opérations sans effet sur la trésorerie incluait le produit d'émission d'actions en échange de services de consultation pour un montant totalisant 459 900\$.

1. INFORMATION GÉNÉRALE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Auxico Canada Inc. («Auxico» ou la «Société») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 16 avril 2014. Auxico possède une filiale au Mexique en propriété exclusive, Ressources Auxico SA de CV, qui a été constituée en vertu des lois mexicaines le 16 juin 2011. Auxico est une société d'exploration minière possédant des propriétés d'or et d'argent dans l'État de Sinaloa au Mexique.

Le siège social de la Société et son principal établissement est situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1T3, Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les activités d'exploration minière comportent un degré élevé de risque et il n'existe aucune garantie que les programmes d'exploration actuels se traduiront par des activités minières rentables. La recouvrabilité de la valeur comptable des propriétés minières et la capacité de la Société à poursuivre ses activités dépendent du maintien de ses intérêts dans les propriétés sous-jacentes, de la découverte de réserves économiquement viables, de la réalisation d'opérations rentables ou si nécessaire, de la possibilité de lever des fonds alternatifs ou encore sur la capacité de la Société à disposer de ses intérêts de façon avantageuse. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter des dépréciations importantes de la valeur comptable. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre des propriétés sur lesquelles elle effectue des travaux d'exploration et qu'elle possède un intérêt, conformément aux normes de l'industrie pour la phase actuelle d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des ententes antérieures non enregistrées, à des revendications autochtones et au non-respect des exigences réglementaires.

Plusieurs conditions et événements défavorables posent un doute important sur la validité de l'hypothèse de continuité d'exploitation. Auxico ne génère actuellement aucun revenu provenant de ses activités et pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018, la Société a enregistré une perte nette globale de 2 051 929\$ (1 758 921\$ au 30 septembre 2017) et un déficit de 4 061 304\$ (2 009 375\$ au 30 septembre 2017). Sa capacité de poursuivre son exploitation est incertaine et dépend de sa capacité à financer son fonds de roulement, à compléter le développement de ses explorations et à générer des flux de trésorerie positifs. La direction envisage d'explorer toutes les alternatives possibles, y compris les coentreprises, les financements de dettes et d'actions et les possibilités de fusion.

Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs, des passifs et des dépenses, de même que les changements dans le classement d'éléments du bilan qui seraient requis si l'hypothèse de continuité d'exploitation était inappropriée et ces ajustements pourraient être importants.

3. BASES DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

L'émission de ces états financiers consolidés a été approuvée et autorisée par le Conseil d'administration le 28 janvier 2019.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont fondés sur les coûts historiques, modifiés pour certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, le cas échéant.

3. BASES DE PRÉPARATION (SUITE)

Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Auxico S.A. de C.V. ("Auxico Mexique"). Auxico Mexique a été constituée en vertu des lois du Mexique. Les soldes et les transactions interentreprises, y compris les produits et charges latents découlant des transactions entre sociétés, sont éliminés lors de la consolidation.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Coûts de transaction

Les frais professionnels, consultatifs, réglementaires et les autres coûts directement imputables aux opérations de financement sont comptabilisés en tant que frais d'émission d'actions différés jusqu'à ce que les opérations de financement soient terminées, si l'achèvement de la transaction est jugé probable. Sinon, ces coûts sont inscrits en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société impute des frais d'émission d'actions au capital-actions lorsque les actions correspondantes sont émises. Les frais d'émission d'actions différés liés à des opérations de financement qui ne sont pas terminées sont imputés aux résultats.

Rémunération à base d'actions

Un plan de rémunération fondé sur des actions a été octroyé par la Société à ses administrateurs, dirigeants et employés. La charge de rémunération à base d'actions est évaluée en fonction de la juste valeur à la date d'attribution et est constatée sur la période au cours de laquelle les employés ont droit sans condition aux attributions, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisition des droits connexes doivent être respectées, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges est basé sur le nombre d'attributions qui respectent les conditions de service connexes à la date d'acquisition. Pour les non-salariés, la juste valeur des options est réévaluée et comptabilisée sur la période de service.

À l'exercice des options, toute contrepartie reçue des participants au régime est créditée au capital-actions ; le montant initialement crédité au surplus d'apport est également reclassé en capital-actions.

Provision

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peut être incertain. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Perte par action

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La Société applique la méthode des actions propres dans le calcul de la perte diluée par action. La perte diluée par action exclut toutes les actions ordinaires potentielles dilutives si leur effet est anti-dilutif.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle de la Société aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes résultant des écarts de change découlant du règlement de ces transactions et de la réévaluation des éléments monétaires au cours de change en vigueur à la fin de la période sont comptabilisés en résultat net.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les montants présentés dans les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les coûts d'acquisition des permis et les coûts associés aux activités d'exploration et d'évaluation. Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées et sont classées comme immobilisations incorporelles. Les coûts encourus avant que la Société ait obtenu les droits légaux d'exploration pour une zone sont passés en charges.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales dans une zone d'intérêt sont démontrables, les actifs d'exploration et d'évaluation attribuables à cette zone d'intérêt sont d'abord testés pour dépréciation, puis reclassés dans les actifs miniers inclus dans les immobilisations corporelles.

La récupération de la valeur comptable de tout actif d'exploration et d'évaluation dépend de la réussite du développement et de l'exploitation commerciale ou de la vente des zones d'intérêt minier.

La Société peut occasionnellement conclure des accords d'amodiation, dans le cadre desquels la Société transférera une partie d'un intérêt minier, à titre de contrepartie, pour que l'autre partie accepte d'encourir certaines dépenses d'exploration et d'évaluation qui auraient autrement été engagées par la Société. La Société ne comptabilise aucune dépense effectuée par l'amodiataire en son nom. Toute somme en espèces ou toute autre contrepartie reçue de l'entente est créditée à l'encontre des coûts précédemment capitalisés de l'intérêt minier cédé par la Société, tout excédent étant comptabilisé comme un gain sur la disposition.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes: à la juste valeur par le biais du résultat net, les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les actifs disponibles à la vente et les passifs financiers. La classification des instruments financiers dépend de l'intention pour laquelle ces derniers ont été acquis. La direction détermine la classification de ses instruments financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont classés à leur juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus afin de les transiger dans le but d'obtenir des bénéfices à court terme, lorsqu'il s'agit de dérivés non détenus à des fins de couverture ou lorsqu'ils sont désignés comme tels pour éviter un décalage comptable ou permettre l'évaluation de la performance lorsqu'un groupe d'actifs financiers est géré par des personnes clés de la direction sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement. Ces actifs sont ensuite évalués à leur juste valeur, les variations de leur valeur comptable étant comptabilisées en résultat. La Société n'a enregistré aucun actif à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont ensuite évalués au coût amorti. Ils sont inclus dans l'actif à court terme, à l'exception des instruments financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois après la fin de la période de présentation de l'information financière. Ces derniers sont classés en actifs non courants. Les prêts et créances comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un administrateur et l'avance à une société contrôlée par un administrateur.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, qui ont des échéances fixes et des paiements fixes ou déterminables, et la Société a l'intention de détenir ces placements jusqu'à l'échéance. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont inclus dans les actifs non courants, à l'exception de ceux qui devraient être échus dans les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. La Société n'a enregistré aucun placement détenu jusqu'à l'échéance.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés, qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne peuvent pas être classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, comme prêts et créances ou comme des placements détenus jusqu'à leur échéance. Suite à leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et sont inclus dans l'actif courant. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des pertes de valeur et des gains et pertes de change. La Société n'a enregistré aucun actif financier disponible à la vente.

Suite à leur comptabilisation initiale, les passifs financiers non dérivés (à l'exclusion des garanties financières) sont évalués au coût amorti. Les achats et les ventes réguliers d'actifs financiers sont constatés à la date de négociation, soit la date à laquelle le groupe s'engage à acheter l'actif. La Société a enregistré les passifs financiers non dérivés suivants: créditeurs et frais courus, provision et dû à des administrateurs.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une preuve objective qu'un instrument financier ait subi une perte de valeur. Dans le cas des instruments financiers disponibles à la vente, une dépréciation importante et prolongée de la valeur de l'instrument est prise en compte pour déterminer si une dépréciation est survenue. La Société n'a actuellement aucun actif ni passif financier dérivé.

La hiérarchie des justes valeurs suivante, reflétant le poids relatif des données d'entrée, est utilisée pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers. La hiérarchie est la suivante :

- | | |
|----------|--|
| Niveau 1 | Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; |
| Niveau 2 | Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir, des prix) soit indirectement (à savoir, des données dérivées de prix); et |
| Niveau 3 | Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables). |

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des actifs de la Société (qui comprennent les actifs d'exploration et d'évaluation) sont examinées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée chaque fois que la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

La valeur recouvrable des actifs est la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminué du coût de la vente et la valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation du marché courante de la valeur de l'argent dans le temps et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles provenant d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur n'est renversée que s'il existe une indication que la perte de valeur pourrait ne plus exister et qu'il y a eu une modification des estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, mais cette reprise de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été constatée au cours des exercices précédents. Les actifs dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amortis et sont testés annuellement pour évaluer s'ils devraient être dépréciés.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Impôts sur les résultats

a) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période courante sont évalués au montant devant être recouvré ou versé aux autorités fiscales. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou pratiquement en vigueur, à la date de clôture, dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable.

L'impôt exigible sur les éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres et non dans le résultat net. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales en ce qui concerne les situations dans lesquelles les règles fiscales applicables sont sujettes à interprétation et établit des provisions, le cas échéant.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et des montants utilisés à des fins fiscales. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des différences temporelles à la date de clôture entre la base d'imposition des actifs et des passifs et leur valeur comptable à des fins de présentation de l'information financière.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à la fin de chaque période de déclaration et comptabilisée uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'actif d'impôt différé complet ou partiel.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'année où l'actif est réalisé ou le passif est réglé, selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou qui sont pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

La préparation des états financiers consolidés de la Société conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et des montants des produits et des charges présentés durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en permanence et sont basées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Toutefois, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les domaines qui nécessitent que la direction fasse des estimations et des hypothèses importantes dans la détermination des valeurs comptables comprennent, mais ne sont pas limités à:

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

a) Dépenses d'exploration et d'évaluation

L'application de la politique comptable de la Société pour les dépenses d'exploration et d'évaluation exige un jugement pour déterminer s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et ce jugement peut s'appuyer sur des hypothèses concernant des événements ou des circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations sont découvertes. Si, après que les dépenses aient été capitalisées, de nouvelles informations dévoilent que le recouvrement des avantages économiques est peu probable, le montant capitalisé est radié et inscrit au résultat net dans la période où la nouvelle information devient disponible.

b) Dépréciation

La valeur comptable des actifs non financiers est examinée à chaque période de présentation de l'information financière, lors de la survenance d'événements ou de changements dans les circonstances qui indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable et quand les critères d'actifs destinés à la vente sont réunis, pour déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est déprécié et une perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat et du résultat global. L'évaluation de la juste valeur, y compris celle des unités génératrices de trésorerie (le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs) (« UGT ») à des fins de tests d'écarts d'acquisition, nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la recouvrabilité de la production, les prix des produits de base à long terme, les taux d'actualisation, les taux de change, les exigences de capitaux et le niveau de performance de l'exploitation future. Les changements dans l'une des hypothèses ou estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition ou d'autres actifs pourrait avoir un impact sur l'analyse de dépréciation.

c) Titres des propriétés minières

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient une participation, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Ces propriétés peuvent être assujetties à des ententes ou des transferts antérieurs et le titre peut être affecté par des défauts non détectés.

d) Autres provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Voir la note 7.

e) Impôts différés

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible pour permettre la récupération de l'actif d'impôt différé. Il n'y a aucune certitude que les taux d'imposition futurs vont correspondre aux estimations actuelles. Les changements dans les taux d'imposition augmentent la volatilité des bénéfices de la Société.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

f) Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à réunir des fonds suffisants pour financer ses frais d'exploration et d'administration nécessite un jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

5. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 2 pour clarifier des paiements fondés sur des actions, réglés en trésorerie, et de la comptabilisation des modifications qui changent une attribution de règlement en trésorerie à un règlement en actions. La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'amendement à l'IFRS 2 est pour les périodes annuelles commençant à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société estime qu'il n'y aura pas d'impact matériel suite à l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9 pour remplacer l'IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation (IAS 39). Les améliorations apportées par l'IFRS 9 incluent un modèle logique de classification et de mesure des actifs financiers, un modèle unique de perte prévisible prospective fondé sur les pertes de crédit attendues et une approche de la comptabilité de couverture largement réformée. La présente norme s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'adoption anticipée est autorisée. La Société estime qu'il n'y aura pas d'impact matériel suite à l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés.

IFRS 15 Produits des contrats avec les clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients, qui remplace l'IAS 18 Produits, l'IAS 11 Contrats de construction et certaines interprétations liées aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle, modifie la base pour décider quand le revenu est comptabilisé à un moment donné ou dans le temps, donne des directives nouvelles et plus détaillées sur des sujets spécifiques et élargit et améliore les informations sur les revenus. IFRS 15 s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'application anticipée est autorisée. La Société estime qu'il n'y aura pas d'impact matériel suite à l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés.

IFRS 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23 Incertitude relatives aux traitements fiscaux. L'interprétation apporte des éclaircissements sur le traitement de l'actif ou le passif d'impôt exigible ou différé lorsqu'il existe des incertitudes sur les traitements fiscaux. L'interprétation est applicable pour les périodes annuelles commençant à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés.

6. FRAIS D'ACQUISITION DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES, FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Auxico, par l'entremise de sa filiale mexicaine, Ressources Auxico SA de CV, détient une participation de 100% dans la propriété d'or et d'argent Zamora («Propriété Zamora»), située à 85 km au sud-est de la ville de Culiacan dans l'état de Sinaloa, Mexique. La propriété Zamora est composée de cinq lots individuels d'un total de 3 376 hectares. Ces lots portent les noms Zamora, Campanillas, San Felipe, Chio et Gaby. Selon les registres, la propriété Zamora est caractérisée par 15 mines historiques ou prospections minières. Historiquement, le minerai a été expédié directement à une usine de transformation à La Minita, à environ 25 km de Zamora. Peu de travaux d'exploration historiques ont été menés sur la propriété Zamora.

Les frais d'acquisition des propriétés minières et les frais d'exploration et d'évaluation se détaillent comme suit:

	Frais d'acquisitions des propriétés minières \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$
Solde au 1 ^{er} octobre 2016	181 400	420 853	602 253
Acquisitions	-	230 769	230 769
Solde au 30 septembre 2017	181 400	651 622	833 022
Acquisitions	35 193	215 019	250 212
Solde au 30 septembre 2018	216 593	866 641	1 083 234

7. PROVISION

	2018 \$	2017 \$
Solde au 30 septembre 2017	156 600	-
Provision	9 000	156 600
Solde au 30 septembre 2018	165 600	156 600

Le 8 mars 2017, une procédure judiciaire a été déposée par Telferscot Resources Inc. devant la Cour supérieure du Québec alléguant qu'en fonction de l'amendement de la convention de fusion signée le 30 juin 2016 et résiliée le 5 janvier 2017, certaines conditions n'auraient pas été respectées et que, par conséquent, l'indemnité de rupture devait être remboursée par la Société. L'exposition consiste au montant réclamé en capital, intérêts et frais juridiques. Les parties explorent également la possibilité d'un règlement extrajudiciaire, tel que prévu par le Code civil du Québec. Au cours de l'exercice, un montant d'intérêt de 9 000\$ s'est ajouté au solde. Le procès est fixé pour les 18 et 19 février prochains.

8. CAPITAL-ACTIONS

Capital autorisé

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale. Au 30 septembre 2018, il y avait 38 360 000 (35 810 000 au 30 septembre 2017) actions ordinaires émises et payées.

Actions émises

- 1) Le 31 décembre 2016, la Société a complété une première tranche d'un placement privé sans intermédiaire, pour un produit net de 627 500\$ en émettant 2 510 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire.
- 2) Le 17 février 2017, la Société a complété une deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire, pour un produit net de 825 000\$ en émettant 3 300 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire.
- 3) Le 30 mars 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 275 000\$ en émettant 1 100 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire.
- 4) Le 24 avril 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 100 000\$ en émettant 400 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire.
- 5) En août 2017, la Société a complété une série de placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 1 150 000 \$ en émettant 4 600 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire desquelles 2 000 000 actions ordinaires ont été émises en échange de services de consultation et 127 000 ont été émises dans le cadre d'un accord de financement participatif.

Des coûts de transaction de 193 528\$ ont été engagés pour ces placements privés conclus au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2017.

- 6) En août 2018, la Société a complété une première tranche d'un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 510 000\$ en émettant 2 550 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,20\$ par action ordinaire. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'actions ordinaires transférables. Chaque bon de souscription permet à l'actionnaire d'acheter une action ordinaire au prix de 0,40\$ et ce pour les 2 années suivant la date d'émission.

Des coûts de transaction de 74 080\$ ont été engagés pour ce placement privé conclu au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2018.

Bons de souscription

Le 28 août 2017, la Société a émis 16 600 bons de souscription. Ces bons de souscription ont un prix d'exercice de 0,25\$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La juste valeur est estimée à 3 235\$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 1,567%, une volatilité prévue de 107,50% et une durée de vie prévue de 5 ans. Chaque bon de souscription permet au détenteur de souscrire et d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,25\$.

Le 20 août 2018, la Société a émis 1 275 000 bons de souscription. La juste valeur est estimée à 74 080\$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 2,088%, une volatilité prévue de 112,25% et une durée de vie prévue de 2 ans. Chaque bon de souscription permet au détenteur de souscrire et d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,40\$.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

8. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Bons de souscription (suite)

À la même date, la Société s'est engagée à émettre 100 000 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,40\$. Se référer à la note 17 pour plus d'informations.

La Société estime la volatilité du prix du marché de ses actions en se basant sur provenant d'opérations effectuées par des sociétés publiques dans une situation similaire à la sienne.

Le tableau suivant présente la continuité de bons de souscription en circulation :	Nombre de bon de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 30 septembre 2017	16 600	0,25\$
Émis	1 275 000	0,40\$
Solde au 30 septembre 2018	1 291 600	0,40\$

Le tableau suivant résume les informations concernant les bons de souscription en circulation au 30 septembre 2018:

Prix d'exercice	Nombre de bons de souscription	Durée de vie contractuelle restante
0,25\$	16 600	3,91
0,40\$	1 275 000	1,89

Options d'achat d'actions

Le 10 février 2017, le Conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions incitatif (le «régime»), au bénéfice des employés, des consultants, des dirigeants et des administrateurs de la Société. Le régime permet à la Société d'émettre des options d'achat d'actions jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de la Société à la date d'attribution. Le prix d'exercice payable pour chaque option est déterminé par le Conseil d'administration à la date d'attribution et ne peut être inférieur au prix de marché de clôture au cours du jour de bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options sur la Bourse pour un montant minimum de 0,10\$ par option. La période d'acquisition et la date d'expiration sont déterminées par le conseil d'administration pour chaque émission.

Le 10 février 2017, le Conseil d'administration a émis 2 475 000 options de souscription d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,25\$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La juste valeur des options de souscription d'actions est estimée à 0,182\$ par option pour un total de 450 570\$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 1,12%, une volatilité prévue de 97% et une durée de vie prévue de 5 ans.

Le 23 octobre 2017, le Conseil d'administration a émis 1 100 000 options de souscription d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,40\$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La juste valeur des options de souscription d'actions est estimée à 0,312\$ par option pour un total de 342 980\$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 1,567%, une volatilité prévue de 107,5% et une durée de vie prévue de 5 ans.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

8. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Options d'achat d'actions (suite)

Le 13 mars 2018, le Conseil d'administration a émis 200 000 options de souscription d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,40\$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La juste valeur des options de souscription d'actions est estimée à 0,320\$ par option pour un total de 64 077\$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 2,03%, une volatilité prévue de 112,25% et une durée de vie prévue de 5 ans.

Le 22 août 2018 le Conseil d'administration a émis 600 000 options de souscription d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,25\$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La juste valeur des options de souscription d'actions est estimée à 0,138\$ par option pour un total de 82 810\$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un taux d'intérêt sans risque de 2,03%, une volatilité prévue de 112,25% et une durée de vie prévue de 5 ans.

La Société estime actuellement la volatilité du cours de ses actions ordinaires en se fondant sur des informations comparables dérivées de transactions réalisées par des sociétés ouvertes se trouvant dans une situation analogue à la sienne.

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Le tableau suivant présente la continuité des options en circulation :		
Solde au 30 septembre 2017	2 475 000	0,25\$
Émises	1 900 000	0,40\$
Expirés	(150 000)	0,25\$
Expirés	(550 000)	0,40\$
Solde au 30 septembre 2018	3 675 000	0,31\$

Le tableau suivant résume les informations concernant les options en circulation au 30 septembre 2018:

Prix d'exercice	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle restante
0,25\$	2 325 000	3,36
0,40\$	550 000	4,06
0,40\$	200 000	4,45
0,40\$	600 000	4,89

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

9. RÉSULTAT PAR ACTION ("RPA")

RPA de base

Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

RPA dilué

Le RPA dilué est calculée en divisant la perte nette de la période par le nombre dilué d'actions ordinaires. Les actions ordinaires diluées comprennent les effets des instruments, comme les options sur actions, qui pourraient faire augmenter le nombre d'actions ordinaires en circulation.

La Société a déclaré des pertes nettes pour les périodes terminées le 30 septembre 2018 et 2017. La Société a donc présenté un RPA de base et dilué, qui est identique, sur une seule ligne dans l'état du résultat et du résultat global.

10. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'exploitation isolable, soit l'acquisition et l'exploration de biens miniers, dans deux secteurs géographiques, soit le Canada et le Mexique. L'actif total et les immobilisations identifiables de ces zones géographiques sont les suivants:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Canada	317 446	1 545 420
Mexique	1 075 521	791 843
Total de l'actif	1 392 967	2 337 263
Canada	354 009	260 284
Mexique	34 341	54 490
Total du passif	388 350	314 774
Canada	1 258 949	2 024 314
Mexique	(254 332)	(1 825)
Total des capitaux propres	1 004 617	2 022 489
Canada	1 817 596	1 685 578
Mexique	234 333	73 343
Perte nette et globale	2 051 929	1 758 921

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

11. GESTION DU CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres nets résiduels de tous les actifs, moins les passifs. À l'heure actuelle, la Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de la trésorerie dont elle compte disposer pour appuyer l'exploration et le développement prévus de ses intérêts dans des propriétés minières. La direction n'a pas établi de structure de capital quantitative. Les besoins en capital sont revus régulièrement par la direction par rapport au stade de développement de l'entreprise.

À l'heure actuelle, la Société est tributaire du financement par capitaux propres fourni à l'externe pour financer ses futures activités d'exploration. Afin d'exécuter les activités d'exploration et de mise en valeur prévus et de financer les frais administratifs, la Société répartira son capital existant et elle prévoit lever du financement additionnel, au besoin, au moyen de l'émission d'actions et d'avances de parties liées, le cas échéant. La direction examine son approche de gestion du capital de façon continue et estime que cette approche est raisonnable selon l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration.

La Société et sa filiale ne sont assujetties à aucune exigence de capital imposée par un établissement de crédit ou un organisme de réglementation. La direction examine de façon continue sa méthode de gestion du capital et estime que cette approche est raisonnable, compte tenu de la taille relative de la Société, de l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration. L'approche de la Société en matière de gestion du capital n'a pas changé au cours des années.

Les éléments de capital de la Société sont les suivants:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172 178	1 165 415
Avance à un administrateur	-	20 562
Avance à une société contrôlée par un administrateur	-	27 246
Dû à des administrateurs	9 323	-
Capital-actions	4 048 169	3 578 059

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 septembre 2018, les instruments financiers de la Société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un administrateur, l'avance à une société contrôlée par un administrateur, les créiteurs et frais courus de même que le dû à des administrateurs. Il n'y a aucune différence entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments, en raison de leur nature à court terme. Les types d'exposition aux risques financiers sont détaillés à la Note 13.

13. RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de flux de trésorerie et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité du marché financier et vise à minimiser les effets négatifs potentiels sur le rendement financier de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir ces risques.

Risque de marché

Risque de change: Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. Une partie des actifs financiers de la Société est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. Par conséquent, certains actifs financiers sont exposés aux fluctuations des taux de change. La plupart des activités de la Société sont effectuées en dollars canadiens. La Société ne détient pas d'instruments financiers dérivés pour contrer la fluctuation du risque de change. Les actifs financiers libellés en dollars américains et en pesos mexicains, traduits en dollars canadiens au taux de clôture, qui exposent la Société au risque de change sont les suivants:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie en dollars américains	7 129	70 435
Trésorerie et équivalents de trésorerie en pesos mexicains	16 016	66 567
Exposition nette	23 145	137 002

Notons qu'une variation de 10% du taux de change n'aurait pas d'impact significatif.

Risque de flux de trésorerie et risque de taux d'intérêt: la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant d'actifs et de passifs négociés à un taux fixe, tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un administrateur et le dû à une société contrôlée par un administrateur.

Cependant, étant donné que ces instruments financiers arrivent à échéance dans un court laps de temps, il est peu probable que l'incidence de ces risques soit significative.

Risque lié au prix des matières premières: Bien que la valeur des principales ressources minérales de la Société soit liée au prix des métaux précieux, la Société n'a actuellement aucune mine en exploitation et, par conséquent, n'est assujettie à aucun risque de couverture ou d'autres risques liés à ses activités opérationnelles. Historiquement, les prix des métaux précieux ont fluctué largement et ils sont touchés par de nombreux facteurs indépendants du contrôle de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, la demande industrielle et la demande issue de la vente au détail, les prêts des banques centrales, les ventes à terme des producteurs et des spéculateurs, les niveaux de production mondiale, l'évolution de l'offre et de la demande influencée par les activités spéculatives de couverture, ainsi que d'autres facteurs. Des fluctuations défavorables des prix des métaux précieux peuvent également avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux et à respecter ses engagements financiers.

13. RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne parvienne pas à s'acquitter d'une obligation et entraîne une perte financière pour l'autre partie. L'encaisse confiée aux banques et aux institutions financières assujettit la Société au risque de crédit. La Société réduit ce risque en traitant avec des institutions financières solvables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de la capacité de la direction à lever le financement nécessaire par le biais d'émissions d'actions futures. La Société gère son risque de liquidité en effectuant des prévisions de flux de trésorerie provenant de l'exploitation et en anticipant toute activité d'investissement et de financement. La direction et le conseil d'administration participent activement à l'examen, à la planification et à l'approbation des dépenses et des engagements importants. Au 30 septembre 2018, la Société possède une insuffisance de fonds de roulement de 8 807\$ (fonds de roulement de 1 220 492\$ au 30 septembre 2017).

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes:

	Moins d'un an	1 à 5 ans	> 5 ans
	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus	143 617	-	-
Provision	165 600	-	-

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les charges (le recouvrement) d'impôt exigible diffèrent de la charge (recouvrement) d'impôt sur le revenu calculé sur la base du taux d'imposition sur le revenu combiné fédéral et provincial de 26,9% (26,9% en 2017) en raison des éléments suivants:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Perte avant impôts sur le revenu	(2 013 144)	(1 738 699)
Recouvrement d'impôts selon le taux national d'imposition	(541 536)	(467 710)
Pertes dans les pays étrangers soumis à différents taux d'imposition	(6 148)	(2 211)
Ajustement à l'inflation dans les pays étrangers soumis à des différents taux d'imposition	2 189	12 167
Déduction découlant de pertes reportées en territoire étranger	16 934	9 220
Variation de la différence temporelle déductible comptabilisée	(2 444)	2 716
Dépenses non-déductibles	165 837	162 096
Avantages fiscaux non comptabilisés	365 168	287 135
Charge d'impôt exigible	-	2 019

L'effet des différences temporelles qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs se présente comme suit:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2018	2017
	\$	\$
Actif d'impôt futur		
Pertes autres qu'en capital	-	-
Passif d'impôt futur		
Actif d'exploration et d'évaluation	(39 225)	(15 538)
Coûts de transaction	(30 585)	(15 487)
Passif d'impôt futur net	(69 810)	(31 025)

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Les pertes autres qu'en capital viennent à échéance comme suit:

	Fédéral \$	Québec \$	Mexique \$
2027 ^(a)	-	-	71 314
2028	-	-	157 942
2034	7 167	7 167	-
2035	13 998	13 998	-
2036	323 455	323 455	-
2037	1 071 460	1 069 057	-
2038	1 358 845	1 355 806	-
	2 774 925	2 769 483	229 256

^(a) L'information comparative a été ajustée afin d'inclure les pertes autres qu'en capital de la filiale en propriété exclusive pour un montant totalisant 229 256\$.

Le mouvement dans les soldes d'impôts différés au cours de l'année se présente comme suit:

	Solde 1 octobre 2016 \$	Comptabilisé aux résultats \$	Solde 30 septembre 2017 \$	Comptabilisé aux résultats \$	Solde 30 septembre 2018 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	(12 822)	(2 716)	(15 538)	(23 687)	(39 225)
Perte autres qu'en capital	-	(15 487)	(15 487)	(15 098)	(30 585)
	(12 822)	(18 023)	(31 025)	(38 785)	(69 810)

Actifs d'impôts futurs non comptabilisés:

Les actifs d'impôts futurs n'ont pas été comptabilisés à l'égard de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible pour lequel la Société pourra tirer parti de ces avantages.

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2018 \$	2017 \$
Pertes autres qu'en capital ^(a)	(814 583)	(402 032)

^(a) L'information comparative a été ajustée pour inclure les pertes autres qu'en capital de la filiale en propriété exclusive pour un montant de 114 897\$.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés contrôlées par un administrateur ainsi que des membres clés de la direction et des administrateurs.

Sauf indication contraire, aucune des transactions n'inclut des conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont généralement réglés en espèces. Tous les soldes d'avances à recevoir et d'avances à payer sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans le cours normal des activités.

	2018 \$	2017 \$
<u>Frais de gestion</u>		
Sociétés contrôlées par un administrateur	120 000	128 000
Membres clés de la direction et administrateur	120 000	127 784
<u>Rémunération à base d'actions</u>		
Membres clés de la direction et administrateur	-	327 687
<u>Loyer</u>		
Société contrôlée par un administrateur	36 000	39 916

Exercice		Montants dus par les parties liées \$	Montants dus aux parties liées \$
Membres clés de la direction et administrateurs	2018	-	9 323
	2017	20 562	-
Société contrôlée par un administrateur	2018	-	11 498
	2017	27 246	-

L'avance à un administrateur et le dû à des administrateurs sont non garantis, payables sur demande et ne portent pas intérêt.

Le dû à une société contrôlée par un administrateur est non garanti, payable sur demande et porte intérêt à 10% par an.

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)

La Société détient une participation indivise à 100% dans la Propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2% à partir du produit de la première vente provenant des concessions minières à partir du début de la production commerciale. La moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500 000\$US.

Accord d'amodiation

Conformément à l'accord d'amodiation signé le 13 juin 2013, la contrepartie reçue de 300 000\$ est remboursable sur une base trimestrielle, à partir de soixante jours après le début de la production d'or de la propriété Zamora. Les paiements trimestriels égaux correspondent à 7,5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000\$ prêtés par le Prêteur (75% pour un montant de 1 000 000\$US) jusqu'au remboursement complet de la contrepartie.

Après que la contrepartie ait été entièrement remboursée, le Prêteur sera en droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (50% pour une contrepartie de 1 000 000\$US), jusqu'à ce qu'un montant égal à trois fois le montant de la contrepartie soit reçu par le Prêteur. Par la suite, le Prêteur aura le droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 2,5% du bénéfice net (après impôts) pour chaque tranche de 100,000 \$ prêtés (25% pour un montant de 1 000 000\$US) pour toute la durée de la mine.

Le 17 octobre 2016, la Société a signé un protocole d'entente avec le prêteur visé par l'accord d'amodiation. Aux termes du protocole d'entente, la Société a l'option, mais non l'obligation, d'annuler l'accord d'amodiation en versant au prêteur un total de 400 000\$US en espèces et en émettant un total de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société, à compter de la date de la cotation de la Société à une bourse canadienne enregistrée. La Société peut exercer cette option dans les 12 mois suivant la signature du protocole d'entente ou jusqu'au 16 octobre 2017.

Le 7 avril 2017, en lien avec le protocole d'entente signé le 17 octobre 2016, l'entente a été conclue et prévoit que la Société versera au prêteur un total de 400 000\$US en espèces au plus tard le 16 octobre 2017 et émettra un total de 1 000 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0.25\$ par action pour une considération totale de 250 000\$ au plus tard le 16 octobre 2017.

Le 26 septembre 2017, un amendement du protocole d'entente daté du 7 avril 2017 a été signé dans lequel les parties s'entendent pour prolonger le remboursement de l'accord d'amodiation au 31 décembre 2017.

Le 1 janvier 2018, un deuxième amendement du protocole d'entente daté du 7 avril 2017 a été signé. Selon l'amendement, la compagnie versera au prêteur un total de 400 000\$US en espèces au plus tard le 30 juin 2018, et émettra un total de 1 000 000 actions de la Société.

Le 8 mai 2018, la Société et le gouvernement du Bolivar ont signé un protocole d'entente afin de travailler en partenariat et ainsi partager les profits des activités de production d'or comme suit : 75% des bénéfices nets à la Société et 25% au Gouvernement du Bolivar.

Le 25 mai 2018, la Société a accepté de verser à Central America Nickel Inc. (« CAN ») une redevance nette de 2% sur la production d'or dans tous les gisements du monde où le procédé sera utilisé. La Société pourra racheter la moitié de cette redevance en tout temps (et ainsi réduire la redevance à 1%), par l'émission de 2 000 000 action ordinaires.

Le 30 août 2018, un troisième amendement du protocole d'entente daté du 7 avril 2017 a été signé dans lequel les parties s'entendent pour prolonger le remboursement de l'accord d'amodiation au 31 août 2019.

Le 17 septembre 2018, la Société et le gouvernement du Guainia ont signé un protocole d'entente afin de collaborer à l'établissement d'activités de production d'or et d'autres minéraux et ainsi, partager les profits de ces activités comme suit : 75% des bénéfices nets à la Société, et 25% au gouvernement du Guainía.

17. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 26 octobre 2018, la Société a annoncé que ses actions ordinaires commençaient à se négocier sur la NEX Exchange Growth Market (la « Bourse NEX »), à Londres.

Le 2 novembre 2018, la Société a conclu un placement privé de 1 575 000 unités au prix de 0,20\$ par unité pour un produit brut de 315 000\$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'actions ordinaires transférables. Chaque bon de souscription permet à l'actionnaire d'acheter une action ordinaire au prix de 0,40\$ et ce pour les 2 années suivant la date d'émission. Suite à la conclusion de ce placement privé, la Société a émis 787 500 bons de souscription. La juste valeur de ces bons de souscription est estimée à 69 595\$ selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en supposant un prix d'action de 0,21\$ et un prix d'exercice de 0,40\$, un taux d'intérêt sans risque de 2,32%, une volatilité prévue de 112,25% et une durée de vie prévue de 2 ans. Chaque bon de souscription permet au détenteur de souscrire et d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,40\$.